(6) Une plus étroite collaboration entre les hommes d'affaires, la main-d'œuvre et les services d'éducation ainsi que de meilleurs services d'orientation des étudiants au sujet des besoins futurs en main-d'œuvre et des moyens les plus efficaces de répondre à ces besoins.

Échelle et spécialisation.—Alors que l'on estime la productivité globale au Canada comme étant inférieure d'un cinquième à celle des États-Unis, dans son Quatrième exposé annuel, le Conseil a estimé que, dans le seul secteur de la fabrication, l'écart de productivité entre les deux pays semblait être de l'ordre du tiers ou même plus. Cette écart témoigne dans une large mesure du mode d'organisation de la production (diversification, mécanisation, technologie, degré d'efficacité dans l'utilisation des ressources, administration, état d'esprit, attitudes, et ainsi de suite), ce qui ne veut pas dire toutefois que les Canadiens aient moins d'énergie, d'aptitudes fondamentales ou d'enthousiasme.

De nombreux facteurs peuvent influencer la grandeur de l'écart de productivité dans la fabrication. L'un de ces facteurs, mais un seul, est l'échelle de production et le degré de spécialisation. L'expression «économies d'échelle» est utilisée de façon assez peu rigoureuse, et dans certaines discussions semble être employée presque comme synonyme pour «taille du marché», «taille de l'entreprise», «taille de l'usine» ou «importance des séries de production». Ce dernier,—l'importance des séries de production et le degré de spécialisation ou de diversification de la production,—semble tout particulièrement pertinent. On constate une tendance générale vers une plus grande diversité des produits et des séries de production de plus courte durée dans les usines canadiennes. Cela comporte des changements et des arrêts fréquents dans les procédés et dans le calendrier de la production, qui entraînent à leur tour une utilisation moins efficace de la main-d'œuvre et du capital, et impriment une poussée générale à la hausse aux principaux éléments du coût par unité de production. Le Conseil estime qu'une plus grande spécialisation contribuerait à réduire le coût des principales composantes du prix de revient: matières premières, main-d'œuvre et frais généraux. Elle permettrait donc de produire davantage sans accroître la maind'œuvre et le capital employés. Ainsi, il y aurait diminution du coût de la main-d'œuvre et des frais généraux par unité de production, et, en supposant le même degré de spécialisation chez les fournisseurs de matières et d'éléments composants, réduction du coût de la matière première.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu plus grande spécialisation dans les usines canadiennes? Beaucoup de facteurs ont pu entrer en jeu: politiques nationales d'ordre commercial, théories et pratiques de production et de commercialisation, phénomènes institutionnels, incertitudes au sujet de l'application des politiques contre les pratiques restrictives du commerce, pratiques d'achat des autorités provinciales et municipales, et ainsi de suite. De l'avis du Conseil économique, le fait semble dans une grande mesure attribuable aux régimes douaniers canadiens et étrangers qui ont réduit les stimulants ou posé des entraves aux efforts de spécialisation. La politique commerciale du Canada a été traditionnellement orientée vers une forte diversification de la production manufacturière au Canada. Les tarifs jouent un rôle dans le coût plus élevé des produits ouvrés au Canada, contribuent de façon importante au développement et au maintien de courtes séries de production qui, à leur tour, augmentent les frais de production et les frais généraux des producteurs canadiens. La structure des tarifs limite également de façon indirecte l'échelle et le degré de spécialisation de la production.

Maintenant que l'économie canadienne a grandi et s'est développée à plusieurs points de vue, une réexamination de l'incidence des tarifs devient de plus en plus importante, selon le Conseil. Celui-ci a noté la suggestion faite parfois qu'un moyen d'atteindre une plus haute échelle de production et une plus grande spécialisation serait d'encourager les ententes entre compagnies de façon à leur permettre de se spécialiser davantage et de prolonger les séries de production de leurs diverses usines. Mais le Conseil dit qu'il faut reconnaître que la «rationalisation» industrielle au moyen de telles ententes peut conduire à une diminution de la concurrence à l'intérieur du Canada, surtout dans les cas où les